

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
CENTRE DE CRISE SANITAIRE

DATE : 22/12/2021

REFERENCE : REPLY MINSANTE N°2021-119

OBJET : REPLY : ACTUALISATION DE L'ORGANISATION DE LA REPONSE SANITAIRE PAR LES UNITES SANITAIRES EN MILIEU PENITENTIAIRE EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES PENITENTIAIRES DANS LE CONTEXTE DE GESTION DE L'EPIDEMIE COVID 19

☒ **Pour action**

☒ **Pour information**

Le présent message actualise le MINSANTE n°2021-119 relatif actualisation de l'organisation de la réponse sanitaire par les unités sanitaires en milieu pénitentiaire en collaboration avec les services pénitentiaires dans le contexte de gestion de l'épidémie COVID-19 transmis le 28 septembre 2021.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le REPLY au MINSANTE n°2021-119 relatif à l'actualisation ORGANISATION DE LA REPONSE SANITAIRE PAR LES UNITES SANITAIRES EN MILIEU PENITENTIAIRE EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES PENITENTIAIRES DANS LE CONTEXTE DE GESTION DE L'EPIDEMIE COVID 19 actualisée. Elle introduit une mise à jour des différentes conduites à tenir concernant le port du masque et les promenades en fonction de recommandations de niveau 1 ou 2. Il vous appartiendra de définir le niveau de recommandations qui s'appliquera sur votre territoire en lien avec la DISP et en accord avec les décisions préfectorales.

Vous en souhaitant bonne réception et vous remerciant pour votre mobilisation.

Pr. Jérôme Salomon
Directeur Général de la Santé

Signé

Mesdames, Messieurs,

Veillez s'il vous plaît trouver ci-joint à ce message la fiche ORGANISATION DE LA REPONSE SANITAIRE PAR LES UNITES SANITAIRES EN MILIEU PENITENTIAIRE EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES PENITENTIAIRES DANS LE CONTEXTE DE GESTION DE L'EPIDEMIE COVID 19 actualisée. Elle introduit une mise à jour des différentes conduites à tenir notamment en fonction du schéma vaccinal de la personne détenue.

Une attention particulière est portée aux mesures barrières et à leur réversibilité en fonction de la situation locale ainsi qu'aux mesures visant à prévenir l'entrée du virus au sein de l'établissement dans les situations suivantes : arrivée en détention, permissions de sortie, parloirs familiaux et unités de vie familiale.

Vous en souhaitant bonne réception et vous remerciant pour votre mobilisation.

Pr. Jérôme Salomon
Directeur Général de la Santé

signé